



LE MOT DU MAIRE

Mieux vivre ensemble !

Difficile de ne pas revenir sur les tragiques événements du début de l'année qui nous ont tous plongés en état de choc. Comme je l'ai dit lors de mes vœux à la population, la meilleure des réponses à tous les fanatiques est de continuer à faire vivre la démocratie et la liberté.

Plus que jamais, il faut nous réunir autour des valeurs qui font la force de notre Nation. Porter haut les **valeurs de la République** qui sont aussi des droits, notamment la libre communication des pensées et des opinions (article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme).

Et j'y ajouterai la **tolérance**, car je crois qu'il faut admettre que les autres puissent vivre et penser autrement que nous !

Cette attitude compréhensive peut se décliner au quotidien. Surtout à Ballancourt où la qualité de vie est pourtant bien meilleure que dans de nombreuses cités difficiles !

Je pense notamment à ceux qui se plaignent régulièrement du bruit auprès de la mairie ou de la gendarmerie, sans vraiment faire la part des choses entre les échos sonores d'enfants qui crient en jouant ou de jeunes qui parlent forts et les nuisances récurrentes de voisins qui ne respectent pas les règles élémentaires du savoir-vivre.

Il faudrait être à la fois citoyen et tolérant : citoyen pour éviter les sources de nuisances sonores, à l'image des asiatiques qui portent leur valise à roulettes sur les pavés pour ne pas gêner le voisinage ; tolérant lorsque des noces trop joyeuses perturbent le sommeil dominical.

Le mieux vivre ensemble réclame à la fois la bienveillance et le respect !

Le mieux vivre ensemble passe aussi par l'amélioration de la solidarité entre voisins.

La participation citoyenne mise en place à Ballancourt, en relation avec la gendarmerie, est déjà une étape importante. Mais il faut aller plus loin que le réseau des voisins vigilants... ou tout simplement revenir aux bases de la convivialité d'autrefois qui amenaient les voisins à s'entraider naturellement pour faire ses courses, se rendre de petits services, se préoccuper les uns des autres.

Dans cet ordre d'idée, je suis heureux de constater que cette entraide existe déjà de manière informelle dans de nombreux secteurs et se manifeste, souvent, lors de la fête des voisins. Elle s'est même structurée rue Paul Naudé où les riverains se sont regroupés en association pour partager des moments conviviaux.

Comme maire, je ne peux qu'encourager toutes les initiatives qui contribuent grandement au mieux vivre ensemble auquel nous aspirons.

Bien à vous
Jacques Mione

Permanence sur le marché : le maire se tiendra à votre écoute, jeudi 12 février de 10 h 00 à midi, sous la halle du marché couvert.

FLASH INFO FÉVRIER 2015



ESPACE DANIEL SALVI

LA ROUTE DU ROCK

DISCOVER

VENDREDI 13 FEVRIER
20 H 45

Tarif : 10 € - billetterie en mairie

BALLANCOURT

1^{er} Salon multicollecion Espace Daniel Salvi

21 et 22 février 2015
de 9 h 00 à 18 h 00



Entrée libre - buvette sandwich

Renseignements et inscriptions
multicollecion.ballancourt@gmail.com
06 48 39 25 81



Mairie – 2 rue de la Mairie
Tél. : 01 64 93 73 73

Site Internet : www.ville-ballancourt.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi : fermée le matin
13 h 30 - 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30

Samedi : 8 h 30 - 12 h 00

NUMÉROS UTILES

Pompiers → 18

SAMU → 15

Gendarmerie Nationale → 17

SOS Médecins 91

Medi'Centre - Tél: 0 825 56 91 91
Consultations sur site 7j/7
en l'absence de votre medecin traitant
19, rue de la Liberation - Chevannes
www.medi-centre.fr

Urgence dentaire → 15
(Dimanche et jours fériés)

Collecte des encombrants
0810 00 91 91 (sur rendez-vous)

ETAT CIVIL

Carnet rose :

Noéline BRIAND est née le 19 décembre
Yasmine ZRHARI est née le 24 décembre

Carnet bleu :

Matéo BOISE est né le 29 décembre 2014

ILS NOUS ONT QUITTES :

Mireille BEUNOIT née SABRA le 25 décembre (101 ans)
Paulette QUINET née CAILHOL le 26 décembre (96 ans)
Jean MOREL le 31 décembre (78 ans)
Fernande CROMBEZ née PHILIPPIN le 4 janvier (92 ans)
Jean GILLOT le 9 janvier (82 ans)

Hommage à Charlie Hebdo

Suite aux évènements du mois dernier, la médiathèque souhaite rendre hommage à Cabu, Charb, Honoré, Bernard Maris, Tignous et Wolinski en proposant un florilège de leurs albums et livres documentaires.

A noter : l'inscription à la médiathèque se fait **gratuitement** sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 16 h 30 - 19 h 00
Mercredi : 10 h 00 -12 h 00 / 14 h 30 -18 h 30
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 14 h 30 - 16 h 00
Samedi : 10 h 00 -12 h 30 / 15 h 00 -17 h 00

Les services de la mairie

Astreinte mairie
06 08 42 16 55

Police municipale
Mairie - 01 64 93 73 89/06 07 66 58 25

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie - 01 64 93 73 77

Restaurant municipal
01 64 39 52 93

Accueil de loisirs et garderie
18, rue des Ecoles - 01 64 93 39 60

Halte-garderie « la Poussinette »
25, rue du Martroy - 01 64 93 49 59

Espace Multi-Accueil Petite Enfance
« les P'tits Mousmes »
12, rue de la Vallée
01 69 90 22 94

Relais Assistants Maternels (R.A.M)
3, rue de Chevannes - 01 60 79 19 27

Médiathèque municipale
23, rue du Martroy - 01 64 93 21 77

Conservatoire (SIMED)
31, rue du Martroy - 01 64 93 28 74

Espace conseil
1, rue de l'Aunette - 01 64 93 52 43

Cinéma (répondeur)
2, rue des Colombes - 01 64 85 27 83

Infos pratiques

Le conseil municipal s'est réuni le 17 décembre
sous la présidence du maire, Jacques MIONE

■ Périmètres scolaires

Le périmètre scolaire est approuvé. Il porte sur la répartition des élèves de la commune de Ballancourt-sur-Essonne des différentes écoles communales en fonction de leur domiciliation, tel qu'il est appliqué depuis plusieurs années sur le territoire communal. **Unanimité.**

■ Prestations de service de la CAF

Il est décidé d'approuver les termes des différentes conventions d'objectif et de financement d'une prestation de Service pour les accueils de loisirs maternels et primaires, la Halte-Garderie "La Poussinette" et l'EMAPE (Espace Multi-Accueil Petite Enfance) "Les P'tits Mousses" à compter du 1er janvier 2014. **Unanimité.**

■ Budget 2015

Le Maire est autorisé à réaliser pour l'exercice 2015 des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice 2014 pour la section d'investissement soit 916 579 € 11. **Unanimité.**

■ Plan local d'urbanisme

Il est décidé de prescrire une procédure de révision dite "allégée" du Plan Local d'Urbanisme destinée à réduire la protection rendant la zone 1 AUa inconstructible sur une emprise de 75 m au droit de la RD 191. **23 Voix pour - 5 Abstentions.**

■ Signature d'un contrat de maintenance préventive et curative des matériels de cuisine du restaurant municipal Victor Hugo et des offices de la commune de Ballancourt-sur-Essonne avec la Société TECHNIFROID.

Montant forfaitaire annuel 6 048 € TTC

■ Marché forain

Les tarifs des droits de place et de la taxe d'animation sont fixés ainsi :

| | |
|--|-----------|
| Places couvertes (abonnés, le ml par séance) | 2 € 47 HT |
| Places découvertes | 2 € 32 HT |
| Forfait rôtisseur électrique par séance | 5 € 96 HT |
| Redevance d'animation et de publicité | 2 € 06 HT |

23 Voix pour - 5 Abstentions.

■ Convention de mise à disposition du service intercommunal d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS).

Il est décidé d'approuver les termes la convention de mise à disposition du "service commun" de la CCVE pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) au profit de la commune de Ballancourt-sur-Essonne.

■ Renouvellement du contrat de maintenance du progiciel de gestion des ressources humaines et gestion financière auprès de la Société BERGER LEVRAULT.

Montant de la redevance 1 505 € 34 TTC

Prochain conseil municipal

Le conseil municipal de Ballancourt se réunira

jeudi 12 février à 20 h 30,
à la **mairie.**

A l'ordre du jour : le Débat d'Orientation Budgétaire

Collecte de sang

La prochaine collecte de sang se déroulera **mardi 17 février de 16 h 00 à 20 h 00**, à la **salle Varache.**

Les conditions pour donner son sang : être âgé(e) de 18 à 70 ans (le 1^{er} don après 60 ans est soumis à l'appréciation du médecin de prélèvement), être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo, être reconnu(e) apte au don, peser au moins 50 kg, avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de deux ans, un dosage sera effectué).

Il est recommandé de s'alimenter avant un don et de bien boire après avoir fait un don.



Fermeture des boulangeries

■ « Au Four et au Moulin », rue du Général de Gaulle

Fermeture du **samedi 21 février au mardi 3 mars** inclus. Réouverture le mercredi 4 mars

■ « Aux délices du Fournil », rue du Martroy
Pas de fermeture prévue en février

■ « Boulangerie Gualda », rue de la Papeterie
Pas de fermeture prévue en février

Infos pratiques

Vous recherchez un emploi participez à la matinale de l'emploi

L'agence pour l'Economie en Essonne renouvelle la matinale des rendez-vous de l'emploi en Sud Essonne **Jeudi 12 février à Etrechy**. En partenariat avec les cinq Communes de Communes du Sud Essonne et les acteurs locaux de l'emploi, celle-ci aura lieu de 8 h 30 à 12 h 30 et a pour objet de faire rencontrer des recruteurs et des candidats pré-sélectionnés sur la base d'un profil de poste défini en amont. Ces rencontres prennent la forme d'entretiens flash de 15 minutes.

Un tableau des offres d'emploi disponibles est visible sur le site de la ville www.ville-ballancourt.fr page actualité ou espace conseil

Merci de vous présenter à l'Espace Conseil, 2, rue de l'Aunette avec votre candidature afin que la Conseillère en emploi puisse vous positionner sur ces offres d'emploi.

Alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, jeux vidéo, tabac... à qui en parler

Alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, jeux vidéo, tabac... La consommation de votre enfant vous inquiète, il est devenu difficile d'aborder le sujet sans que cela tourne au conflit ? Il existe un lieu pour en parler et faire le point afin d'éviter qu'une consommation évolue en addiction, ce sont les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).

Une CJC, qu'est-ce que c'est ?

Une CJC est un lieu d'écoute, d'information et de soutien, où peuvent être discutées sans tabou les expériences de chacun. Elle est destinée aux jeunes et aux familles faisant face à une conduite addictive (alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, jeux vidéo, tabac...). Les consultations sont gratuites et anonymes.

Les CJC, à quoi ça sert ?

Les CJC accueillent les jeunes (seuls ou accompagnés) ou les parents. Leur but est d'éviter qu'une consommation n'évolue en addiction. Les CJC permettent d'évaluer la situation aux premiers stades de la consommation de rétablir le dialogue entre jeunes et parents et de proposer, si besoin, un suivi personnalisé.

Les CJC, comment ça fonctionne ?

Les professionnels de la CJC (médecins, psychologues, éducateurs) proposent une évaluation de la situation de chacun, répondent aux questions et peuvent aider à réduire ou arrêter sa consommation.

Vous trouverez les coordonnées de la CJC la plus proche de chez vous sur le site : www.drogues-info-service.fr

Vous pouvez aussi être aidé en appelant un conseiller au **0 800 23 13 13** - 7 jours/7 de 8 h 00 à 2 h 00, appel gratuit depuis un poste fixe.

Appel depuis un portable au coût d'une communication ordinaire au **01 70 23 13 13**.

Elections départementales (ex-cantoniales)

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantoniales) sont le **dimanche 22 mars** pour le premier tour et le **dimanche 29 mars** pour le second tour.

Ces élections se dérouleront dans 21 nouveaux cantons en Essonne. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Pour vous déplacer, pensez au Mobi'Val

Le Mobi'Val d'Essonne assure un transport collectif à la demande en complément des lignes régulières. Il est utilisable par tous les habitants du Val d'Essonne, mais aussi par toute personne externe à la Communauté de Communes du Val d'Essonne ayant un besoin de transport ponctuel ou travaillant sur le territoire communautaire. Il est utilisable au départ de tous les points d'arrêts de bus du territoire ainsi qu'à des points d'arrêts extérieurs (mairies, gares, commerces, collèges, lycées, marchés, préfecture, etc...).

La liste complète des arrêts est consultable sur le site www.mobivalessonne.com

Comment s'inscrire à Mobi'Val d'Essonne ?

Avant d'utiliser le service mobi'Val, il est nécessaire de vous inscrire. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site www.mobilaessonne.com ou peut vous être adressé directement sur simple appel au **0 800 691 691**.

Comment et quand réserver ?

Le service de réservation est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30. Vous pouvez réserver votre premier voyage lors de l'inscription, votre carte d'abonnement vous sera remise en main propre par le conducteur du Mobi'Val.

Combien coûte Mobi'Val d'Essonne ?

Pour régler votre transport, vous pouvez utiliser :

- Le Pass NAVIGO dont vous êtes éventuellement déjà détenteur : Carte Orange, Carte Imagine'R, Carte Intégrale, Carte Rubis, Forfait Gratuité Transport, Forfait Solidarité Transport.

- Un ticket T+ (1 ticket pour l'aller et un pour le retour éventuellement). Tarif à l'unité : 2 € - tarif d'un carnet de 10 tickets : 13 € 70

- Un ticket Mobi'Val d'Essonne, vendu au prix d'un ticket T+ par le conducteur du Mobi'Val d'Essonne, par carnet de 10 tickets ou à l'unité (1 ticket pour l'aller et un pour le retour éventuellement).

Infos pratiques

Vacances scolaires et délai d'inscription aux NAP

Les vacances scolaires d'hiver débuteront le **vendredi 13 février 2015 après la classe**. Reprise des cours le **lundi 2 mars au matin**.

Le délai d'inscription aux Nouvelles Activités Périscolaires élémentaires (NAP) pour mars et avril 2015 est fixé au **vendredi 13 février 2015 à 10 h 00**.

Recherche de bénévoles

La réunion de préparation de la Fête des écoles, se déroulera **jeudi 5 mars à 19 h 00 en mairie**. Nous lançons un appel aux bénévoles

Inscriptions scolaires 2015-2016

Votre enfant est **né en 2012** ou vous êtes nouvel arrivant, les inscriptions scolaires s'effectueront sur **rendez-vous** en appelant préalablement le « service Enfance » au **01 64 93 73 84** ou au **01 64 93 73 85**. Elles se dérouleront **jusqu'au jeudi 12 mars 2015**.

Des permanences exceptionnelles **sur rendez-vous** sont également prévues les samedi matins **7, 14 février et 7 mars**.

Les pièces nécessaires à fournir :

- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- En cas d'hébergement : une attestation d'hébergement et une copie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois,
- Une copie de l'attestation vitale,
- Une copie du livret de famille,
- Une copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant.

Permanence de la CAF

A compter du lundi 2 février, la technicienne de la CAF n'assurera plus de permanence à Ballancourt, de ce fait un nouveau service « Point relais » vous est offert par la ville en partenariat avec la CAF de l'Essonne.

En effet, la conseillère de l'Espace Conseil vous accueillera tous les lundis matins de 9 h 00 à 12 h 00, sans rendez-vous afin de vous accompagner sur le site www.caf.fr

Elle vous aidera à réaliser vos démarches pour :

- La simulation de vos droits,
- Le téléchargement et l'impression de documents,
- L'enregistrement de changement de situation, etc...

Espace conseil - 1, rue de l'Aunette - 01 64 93 52 43

Permanence « Agir pour Ballancourt »

Samedi 7 février 2015, permanence des conseillers municipaux « Agir pour Ballancourt » de 10 h 00 à 12 h 00, au 3, rue de Chevannes.

Des détecteurs de fumée obligatoires dans chaque foyer

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

Les exigences concernant les caractéristiques du détecteur de fumée obligatoire sont régies par la norme EN 14604 qui impose les conditions suivantes:

- Emettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85 dB(A) à 3 mètres,
- Une durée de vie des piles de 1 an minimum,
- Etre équipé d'un bouton de test permettant de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil,
- Présenter un indicateur de piles faibles,
- Fournir un certain nombre d'indications tel que nom et adresse du fabricant, norme de référence, date de fabrication ou numéro de lot, type de batterie recommandée ainsi que divers instructions pour l'utilisateur.

Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ?

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation est disponible sur le site <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027169390>

Pourquoi est-il interdit d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Manifestations

Spectacle Mardi gras du Comité des fêtes

A l'occasion du Mardi gras, petits et grands sont invités par le comité des fêtes à se déguiser pour participer au spectacle « Expédition montagne choco » par la compagnie les Farfulefols, **samedi 7 février, à 14 h 30, à l'espace Daniel Salvi.**

Entrée libre.

L'histoire : dans la grande ville de Paris, Marie-Angélique et Marie-Marion De Puysonfon, deux fillettes dynamiques et imaginatives partent à la recherche de La Montagne Choco sur l'île paradisiaque après avoir lu l'itinéraire sur une boîte de choco céréales. Tout cela dans le but de gagner leur poids en chocolat !!!



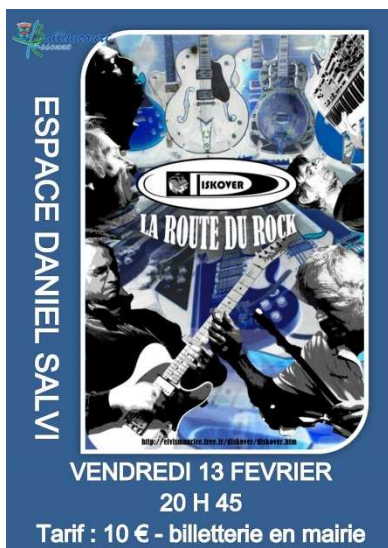
Les enfants pourront se faire maquiller sur place. Un goûter sera servi à la fin du spectacle

Un concert pour les amoureux du rock

Le groupe « Diskover » présentera son concert « sur la route du rock » sur la scène de l'espace Daniel Salvi, **vendredi 13 février, à 20 h 45.**

Groupe rock né de la passion musicale et de l'amitié, sur scène, il vous proposeront une odysée rock, depuis les Stones jusqu'à Lenny Kravitz, en passant par les Who, Deep Purple, James Brown, Jimmy Hendrix, Led Zeppelin, Joe Cocker, Prince, Les Eagles, Texas, Stevie Wonder et bien d'autres.

Des vidéos de leurs prestations sont disponibles sur le site : <https://diskoverrockband.wordpress.com/>



Le prix de la place de concert est fixé à 10 €.

Les billets

sont disponibles

à la vente

en mairie,

aux jours et heures d'ouverture

Nouveauté à Ballancourt : un salon multicollecion

Le Comité des fêtes prépare son 1^{er} salon multicollecion, et vous invite à le découvrir **samedi 21 et dimanche 22 février 2015, à l'espace Daniel Salvi, de 9 h 00 à 18 h 00.**

Ce salon, très complet de par le nombre d'exposants et la diversité des objets présentés, permettra aux visiteurs de voir, d'échanger et peut-être de dénicher de nombreux objets de collection.

Les objets de collection présentés sur ces deux jours : voitures, trains, fèves, cartes cadeaux, monnaies, timbres, appareils photo, cartes postales, insignes militaires, capsules de champagne, vinyls, parfums, briquets, etc...

Entrée gratuite.

**Renseignements
06 48 39 25 81**



Les nouvelles sorties du Fil d'argent

- **Jeudi 12 février 2015** - sortie au Cabaret de Lucé (près de Chartres) - la nouvelle Distillerie. Départ à 9 h 45, ramassages aux lieux habituels. Tarif : 72 € - déjeuner-spectacle et transport compris.
- Sortie enregistrement de l'émission « Question pour un Champion » avec Julien LEPERS. Cet enregistrement sera précédé d'un brunch et de collations durant l'après-midi. Tarif : 50 €.

Attention la date est modifiée par rapport au programme donné lors du goûter, cette sortie est programmée désormais le **vendredi 20 mars**. Départ à 9 h 00 de la mairie et ramassages aux lieux habituels.

- D'ores et déjà il vous est demandé de vous inscrire si le voyage organisé en Ardèche, du **mercredi 17 au lundi 22 juin**, vous intéresse.

Contactez Dominique qui vous donnera en détail le programme. Vous serez hébergés au Gai Logis en pension complète. Le centre est équipé d'une piscine, d'une salle de musculation, et de divers jeux. Le tarif est de 630 € payable en plusieurs fois.

Pour toutes ces sorties, réservez dès à présent.

Pour tout renseignement contactez Dominique au **06 22 62 12 52**

Manifestations

Festival « les Hivernales » Soirée de clôture « Sea, Sax & Fun »

Pour la 11^{ème} édition des Hivernales, Culture Sud Essonne et la Compagnie Atelier de l'Orage présenteront leur spectacle de clôture « Sea, Sax & Fun », **vendredi 6 mars à 20 h 30**, à l'**espace Daniel Salvi**. Spectacle tout public

Sur leur navire musical, Les DéSaxés proposeront un tour du monde avec public embarqué. Les voilà donc contraints de s'accorder contre vents et marées, et que ça tangué ou que ça roule, de se côtoyer pour le meilleur et pour le rire ! Car, s'ils sont passés virtuoses de leurs instruments, ils sont aussi maîtres de l'humour. Du jazz à la chanson française, en passant par le classique ou reggae, ils vous proposeront un voyage à la fois poétique, fantaisiste et délirant.

Spectacle visible sur d'autres communes de l'Essonne, visitez le site www.atelierdelorage.com pour connaître les lieux et dates.



Prix des places :
tarif normal **12 €**
(enfants de -12 ans
et groupe
de 10 personnes) **10 €**.

**En vente en mairie
aux jours et heures
d'ouverture, à compter
du mercredi 4 février**

Un spectacle exceptionnel pour les 40 ans du tennis de table

Pour fêter ses 40 ans d'existence la STTB accueillera **dimanche 8 mars, à 15 h 00**, dans la salle de spectacles de l'**espace Daniel Salvi**, le « Music Ping Show ». Un spectacle humoristique, avec Jacques Secrétin, Patrick Renversé, François Farout, anciens champions de tennis de table et Patrick Mozola comédien.

Dès les premières secondes, vous serez transportés dans un univers extravagant au cœur d'un voyage fantastique à travers la balle de ping-pong.

Prouesses techniques, musiques, costumes, gags, magie, participation du public seront au rendez-vous dans une mise en scène délirante. Plus d'infos et des vidéos sur le site officiel <http://music-ping-show.com/fr/>

**Les places au prix de 10 €,
7 € enfants - de 18 ans**

Réservations :

- Par internet : <http://sttb.sportsregions.fr>
- Par téléphone à partir du 20 février : **06 88 44 49 64**
- Billetterie sur place le jour même

Soirée cabaret « Frénésie »

Le Comité des fêtes de Ballancourt organise une grande soirée cabaret, **samedi 7 mars à 20 h 30**, dans la salle de spectacles de l'**espace Daniel Salvi**. Le spectacle intitulé «Frénésie» est le must du spectacle Music-hall itinérant !!!

Une attraction et une grande illusion mêlées aux ballets dansés et chantés en direct. Un programme dans l'esprit des plus grands Music-hall parisiens, un voyage à travers les époques, un voyage à travers les continents et un final grandiose. « Frénésie » est un spectacle prestige exceptionnel à découvrir absolument !!

Une vidéo de présentation est en ligne sur le site <http://www.spectaclecabaret.com/videofrenesie.html>

Assiette gourmande offerte bar sur place

Le tarif du spectacle est fixé à **20 €** pour les Ballancourtois et **25 €** pour les extérieurs. Les billets seront en vente à **partir du 3 février** chez les commerçants :

- Emilie fleuriste, rue du Martroy
- Mélusine, rue de Chevannes
- Atelier créatifs, rue Blanchard.



Mais aussi dans le **hall de l'espace Daniel Salvi**, aux heures du cinéma selon le planning défini ci-dessous :

- Les vendredis 6, 13, 20 et 27 février, de 19 h 45 à 20 h 30
- Les samedis 7, 14, 21 et 28 février, de 13 h 30 à 14 h 15 - de 15 h 45 à 16 h 30 et de 19 h 45 à 20 h 30
- Le dimanche 22 février de 19 h 45 à 20 h 30

Printemps des contes

La 7^{ème} édition du Printemps des contes se déroulera du **mercredi 4 au dimanche 29 mars**.

Comme les années précédentes, cette opération est menée par les bibliothécaires du Val d'Essonne, qui vous accueilleront dans leurs locaux pour des prestations gratuites.

Le thème choisi pour cette année est la gourmandise. Petits et grands partiront pour trois semaines de contes et d'histoires.

Un programme détaillé des manifestations sur les communes environnantes sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Agenda

Mardi 3 février

- Collecte des déchets verts



Samedi 7 février

- Spectacle du mardi gras, à 14 h 30, à l'espace Daniel Salvi

BALLANCOURT
Spectacle du Mardi-Gras
Samedi 7 février
à 14 h 30
Espace Daniel Salvi

Entrée libre,
Venez avec votre déguisement
Atelier maquillage sur place
et goûter

- Coupe régionale de tai-jitsu, toute la journée, au gymnase Pierre Denize



- Permanence inscriptions scolaires sur rendez-vous, le samedi matin, en mairie

Dimanche 8 février

- Coupe régionale de tai-jitsu, toute la journée, au gymnase Pierre Denize

Jeudi 12 février

- Séance du conseil municipal, à 20 h 30, en mairie (Débat d'Orientation Budgétaire)
- Permanence du maire, de 10 h 00 à 12 h 00, sur le marché

Vendredi 13 février

- Concert sur la route du rock, à 20 h 45, à l'espace Daniel Salvi

ESPACE DANIEL SALVI
LA ROUTE DU ROCK
VENDREDI 13 FÉVRIER
20 H 45
Tarif : 10 € - billetterie en mairie

Samedi 14 février

- Début des vacances scolaires
- Permanence inscriptions scolaires sur rendez-vous, le samedi matin, en mairie

Mardi 17 février

- Collecte du sang, de 16 h 00 à 20 h 00, salle Varache

Samedi 21 février

- Salon multicollecion, de 9 h 00 à 18 h 00, à l'espace Daniel Salvi

Dimanche 22 février

- Salon multicollecion, de 9 h 00 à 18 h 00, à l'espace Daniel Salvi

BALLANCOURT
1^{er} Salon multicollecion
Espace Daniel Salvi
21 et 22 février 2015
de 9 h 00 à 18 h 00

Entrée libre - buvette sandwich

Renseignements et inscriptions
multicollecion.ballancourt@gmail.com
06 48 39 25 81

CinéToile

Pour retrouver
les films à l'affiche
et les horaires des séances
consulter
le site de la ville à l'adresse
<http://www.ville-ballancourt.fr>

ou sur le répondeur
du cinéma au 01 64 85 27 83

Pour Mars... Notez dans votre agenda

Mercredi 4 mars

- Festival du conte, à l'espace Daniel Salvi

Vendredi 6 mars

- Soirée de clôture des Hivernales, à l'espace Daniel Salvi

Samedi 7 mars

- Soirée cabaret « Frénésie », à l'espace Daniel Salvi

Dimanche 8 mars

- Concert folklorique des Portugais, salle Varache

- Spectacle Music Ping Show, à l'espace Daniel Salvi

Samedi 14 mars

- Repas des aînés, à l'espace Daniel Salvi

- Soirée poésie de CUBE, salle Varache

Vendredi 20 mars

- Défilé de mode à l'espace Daniel Salvi

Lundi 23 mars

- Début de la bourse aux vêtements, à l'espace Daniel Salvi

samedi 28 mars

- Soirée dansante du Bal en cours, à l'espace Daniel Salvi